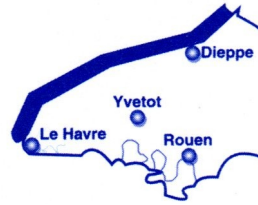




COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SEINE-MARITIME DE TENNIS DE TABLE



REUNION CA CD76TTn° 1
Lundi 22 août 2016 à 19 h
Salle de restaurant ÔPAVILLE à Yvetot

Membres présents : Dominique COMMARE, Christian COTE, Jessy DELAHAYS, Régis DUPUIS, Arnaud DUVILLIE, Nathalie GONFREVILLE, Gaëtan GOUBERT, Philippe HAMARD, Alain LEMONNIER, Patrick LEVEE, Catherine SAMSON, Alain SUDRON et Robert WINKLER.

Invités présents : John BLANCHARD, Sylvie DEPARCY, Guy DUSSEAUX et Philomène MICAUT

Absents excusés : Jean-Michel LEFEBVRE, Gérard METAYER et Philippe NOYELLE.

1) Adoption du PV de la réunion du 18 avril 2016

Après une lecture du compte-rendu de cette réunion, celui-ci a été adopté à l'unanimité.

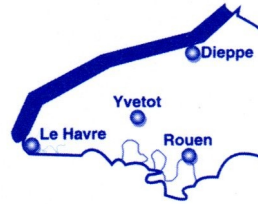
2) Rapport du président

Patrick LEVEE, en tant que président nouvellement élu lors de l'AG le 25 juin 2016 (fin de l'olympiade), veut féliciter tous les membres élus ou réélus lors de cette même assemblée, ce qui souligne le renouvellement de la confiance des clubs. Il tient à remercier aussi les responsables du club du CPQ qui a permis le bon déroulement de cette assemblée générale. Dominique COMMARE, ancien président du CD76TT, poursuit sa mission en tant que président délégué. En effet, il pourra suppléer le président si besoin pour représenter le comité lors des réunions concernant la mise en place de la nouvelle ligue.

• Informations diverses

- Patrick a représenté le CD76TT lors de l'assemblée générale de l'UNATT le week-end dernier qui a réuni 45 personnes. Le comité a participé aussi à la visite guidée de Rouen ce même week-end (27 personnes). Patrick tient à féliciter Michel AUDE pour l'organisation de cet événement ainsi que JP VACHIN, trésorier au SPO Rouen.
- Réception notification modification des subventions (Philippe HAMARD)
- Courrier à envoyer à la préfecture pour informer de la nouvelle composition du bureau pour l'olympiade 2016-2020.

- le *circuit jeune* : ce circuit est une nouvelle dénomination du grand prix détection. John a proposé des dates. Les sélections auront lieu en janvier 2017 pour participer aux compétitions régionales. Il faudra veiller à avoir la concordance avec le CD27.



3) Présentation du nouvel organigramme du CD76TT

En ce début d'olympiade, quelques modifications sont proposées aux membres :

- **ligne 1** : organisation générale du comité avec nom du président, secrétaire, etc et une division en 4 grands pôles avec à sa tête pour chacun d'entre eux, un (e) vice-président(e) délégué(e) :
 - le pôle *sportif et compétitions* géré par le vice-président délégué, Dominique COMMARE
 - Le pôle *administratif et financier* géré par le vice-président délégué et trésorier, Philippe HAMARD
 - Le pôle *développement, détection* géré par le vice-président délégué, Alain SUDRON
 - Le pôle *communication* géré par la vice-présidente déléguée, Nathalie GONFREVILLE

Remarque : les besoins en formation seront centralisés dans chaque pôle.

- **Ligne 2** : l'ancien bureau directeur devient *composition du bureau exécutif et coordination* constitué des six membres suivants : le président Patrick LEEVEE et Dominique COMMARE, Nathalie GONFREVILLE, Philippe HAMARD, Catherine SAMSON et Alain SUDRON.

Deux rôles : exécuter les décisions et assurer la coordination entre les 4 pôles.

- **Ligne 3** : les responsables de district

Patrick rappelle leur importance car ils jouent un rôle fondamental concernant les transmissions des informations vers les clubs

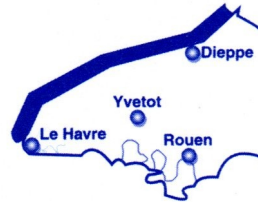
- district dieppois : Robert WINKLER
- district havrais : Arnaud DUVILLIE
- district rouennais : personne n'est identifiée avant cette réunion, il s'agit de couvrir dans un premier temps les besoins comme les premières compétitions, etc Certains membres proposent de prendre en charge à titre provisoire la gestion des compétitions suivantes :

Le challenge des districts : Jessy DELAHAYS

PPP/ challenge 500 : Christian COTE (il se propose de faire le lien entre chacun pour optimiser la communication)



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SEINE-MARITIME DE TENNIS DE TABLE



Championnat jeunes : Régis DUPUIS et Christophe JOSEPH DIT LANCHON

Cette organisation prévue pour la phase 1 est validée par le comité à l'unanimité et Patrick les remercie pour cet engagement qui permettra de gérer les besoins immédiats du district rouennais mais après discussion et au vu de la situation, Christian COTE propose de prendre en mains le district rouennais pour la saison.

Ce nouvel organigramme sera validé lors du prochain conseil d'administration.

4) Assemblée générale complémentaire

Celle-ci se déroulera le samedi 10 septembre de 14 h à 14 h 30 à la salle de THUIT-ANGER et précèdera l'assemblée générale de la ligue. En effet, c'était la meilleure solution pour rassembler le maximum de responsables de club et de procéder à des votes afin de valider des décisions. Le point principal qui sera abordé sera le passage en année civile pour tout ce qui concerne la gestion comptable du CD.

Tous les documents nécessaires seront envoyés en amont à tous les responsables de club.

5) Situation financière

- compte d'exploitation définitif 2015/2016

- TOTAL charges : **118 814,00 €**

Les plus gros postes de dépense :

- location salles : 12 550,00 €
- handipass : 7 376,00 €
- arbitrages : 5 705,00 €
- matériel PEM : 24 985,00 €, etc

- TOTAL produits : **124 337,00 €**

Quelques exemples :

- engagement équipes : 18 489,00 €
- plan équipement clubs(*) : 8 596 €
- stages : 13 912,00 €
- subvention département : 16 026,00 €
- subvention CNDS : 15 100,00 €
- handipass (CNDS + départ) : 7 376,00 €, etc

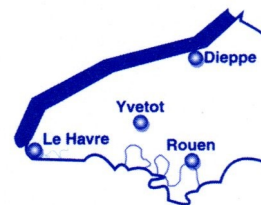
soit un excédent de : **6 258 €**

(*) Le plan équipement en matériel des clubs qui en font la demande se décompose de la façon suivante :

- part des clubs (environ 60 %) 8 596,00 €
- aide département : 6756,00 €



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SEINE-MARITIME DE TENNIS DE TABLE



– aide CNDS : 3 500,00 €
pour un total de : 18 852 €

Le résultat définitif après les dernières écritures de bilan est positif de 6483,83 €
Le report à nouveau au terme de l'exercice 2015/2016 s'élève à 51 360,83 €

Cette trésorerie saine est la conséquence d'une gestion équilibrée entre les actions de développement et les aides aux clubs mises en place au regard des plans d'équipement et maîtrisée en termes de dépenses.

Cette situation financière nous permettra de nouvelles actions mais il faut rester vigilant en ce début d'olympiade, il faut avoir une vue sur les quatre prochaines années de subvention et voir comment les relations avec la nouvelle ligue vont évoluer.

- Compte d'exploitation prévisionnel

La décision de passer en exercice civil nous a contraints à deux bilans prévisionnels. Le premier pour les six derniers mois de 2016 intègre le plan d'équipement subventionné par le CNDS (voir ci-dessous).

Le prévisionnel 2017 correspondant aux charges et produits est estimé à 97 700,00 €. Philippe souligne que la ligne correspondant au plan d'équipement a été enlevée pour l'instant car il n'y a aucune certitude concernant la poursuite de l'attribution de subventions (CNDS et département)

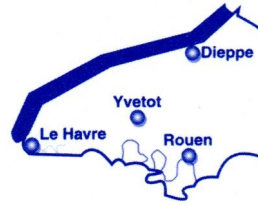
- plan d'équipement 2016-2017

Lors de ce CA, il a été décidé à l'unanimité par les membres du comité départemental que le CD76TT pourrait mettre une enveloppe à hauteur de 14 000 € pour sa contribution financière à la mise en place de ce plan d'équipement (pour rappel : CNDS et le comité : 7 000 € chacun et 7 000 € pris en charge par les clubs). Ce PEM s'adresse en priorité aux clubs qui n'en ont pas encore bénéficié. Ceux qui sont intéressés devront faire remonter leur(s) demande(s) avant le 30 septembre afin qu'elles soient prises en compte.

- Le montant des indemnités pour frais kilométriques

Jusqu'à présent, il était proposé aux élus du CD76TT 0,35 € du kilomètre et 0,30 € pour les arbitres. Le tarif légal est pour des bénévoles de 0,306 € **maximum** du kilomètre. La décision est prise d'uniformiser cette indemnité pour tous (élus comme arbitres) à **0,30 €** du kilomètre.

Dominique rappelle d'appliquer qu'un barème spécifique avait été fixé par le CD76 au mandat précédent sa présidence, pour les élus qui, de par leur fonction, étaient amenés à effectuer beaucoup de déplacements au cours d'une saison sportive.



6) Rapport du conseiller technique de ligue

John BLANCHARD précise qu'en ce qui concerne le GEMTT sur le havrais fonctionne bien. Il précise que d'autres groupements d'employeurs sont en pleine construction actuellement. D'autres informations seront données lors du prochain CA début 2017.

En ce qui concerne les stages, John exprime le souhait concernant les stages qui se font sur sélection, qu'ils soient maintenus à Petit-Couronne pour le CD76. Quant aux stages de district, certains attirent toujours des jeunes (exemple : stages à Isneauville pour le DR) mais les stages sur le district dieppois ont toujours du mal à recruter. Quelle(s) évolution(s) leur donner ? : nombre de joueurs ?, sur combien de jours ?, dans quelle(s) salle(s) ?, avec quel entraîneur ? (suite au désengagement de Cédric MOREL).

7) Point sur la fusion des ligues haute et basse Normandie

Le 6 juin dernier, un groupe restreint (4 personnes) s'est réuni pour travailler à l'élaboration de nouveaux statuts. Ceux-ci seront proposés pour validation lors de l'AG de la ligue en septembre prochain

La fusion des 2 ligues étant maintenant toute proche, Guy DUSSEAUX a proposé à Karine TABLIN (présidente ligue Basse-Normandie) de prendre la tête de la liste normande mais elle demande une co-présidence. Affaire à suivre !

Il faudra prévoir impérativement une date avant le 12 septembre (date de l'AG de la ligue) qui réunira les responsables des CD 27 et 76 afin d'adopter le traité de fusion.

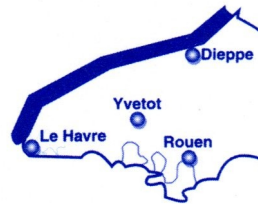
Pour finir, Guy DUSSEAUX réitère son besoin de soutien des clubs hauts-normands afin de confirmer leur confiance (Guy est président de la ligue de Haute-Normandie depuis de nombreuses années) lors des élections qui se dérouleront à Deauville le 12 novembre prochain pour élire le président de la future ligue Normandie de tennis de table.

8) Questions diverses

- D2 : la question du temps de déplacement est de nouveau abordée notamment depuis le passage à trois districts au lieu de 4 (dissolution du district cauchois) : il est suggéré de déterminer une « frontière » tenant compte du temps de déplacement. Par exemple, si une équipe havraise est plus près du district dieppois, il faut permettre à cette équipe de s'inscrire au niveau du district dieppois. Prenons pour exemple le club de St Laurent.
- Rappel d'un point de réglementation : si 2 équipes se retrouvent dans une même poule, celles-ci doivent se jouer en premier (ce qui est le cas pour le club d'Incheville)
- envoi prochainement dans les clubs du planning concernant les réservations de salles pour les compétitions avec un prévisionnel des juges-arbitres (dans la



COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE SEINE-MARITIME DE TENNIS DE TABLE



mesure du possible) (rappel : tous ces envois doivent passer par Sylvie DEPARCY).

Le CA n° 1 s'est terminé à 21 heures. Le CA n° 2 aura lieu le 12 janvier 2017 à l'auberge « ôtre saveurs » à Autretot

Le 3 novembre 2016,
La secrétaire

C.SAMSON

le président

P.LEVEE